



# PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE OFFRE FUN-PREMIUM

**FRANCE UNIVERSITÉ NUMÉRIQUE**

# SOMMAIRE

---

Préambule	3
-----------	---

---

<b>Offre de services proposée aux membres FUN-Premium</b>	<b>4</b>
1 - Diffusion d'un nombre illimité de cours sur la plateforme FUN	4
2 - Formations aux compétences transversales sur la plateforme FUN Campus	5
3 - Formation professionnelle en ligne	6
4 - Accès à un système de gestion de contenus d'apprentissage	7
5 - Production, hébergement et diffusion de vidéos	8
6 - Accompagnement à l'hybridation des formations	9
7 - Exploitation des traces d'apprentissage (Learning Analytics)	9

---

<b>Tarifification de l'adhésion FUN-Premium</b>	<b>10</b>
TARIFS	10
• Calcul des cotisations Premium des membres	10
• Lissage des évolutions de cotisations entre 2025 et 2027	11

---

# Préambule

Au printemps 2024, dans l'objectif de rendre aux établissements un service correspondant au mieux à leurs besoins, le Groupement d'Intérêt Public France Université Numérique (FUN) a lancé une enquête relayée par France Universités, la Conférence des Grandes Ecoles et la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs. Les plus de 50 réponses à cette enquête nous ont confortés dans notre volonté de faire évoluer l'offre de services de FUN.

FUN propose aujourd'hui aux universités et écoles d'ingénieurs une offre Premium, proposant un bouquet de services librement utilisables par les établissements. Ces services permettent :

- la diffusion d'un nombre illimité de cours destinés au grand public ou à la formation initiale sur nos plateformes (OpenEdx, Moodle...),
- l'hébergement, la promotion, la commercialisation et la diffusion sans limitation de formations professionnelles en ligne,
- la mise à disposition de parcours de formations aux compétences transversales,
- l'utilisation des outils que nous proposons pour enrichir le fonctionnement de la plateforme de classes virtuelles et de visioconférences fondée sur Big Blue Button (BBB) proposée par l'État,
- l'accompagnement à l'hybridation des formations,
- la mise à disposition de notre équipe de prestations audio-visuelles,
- l'utilisation de nos outils de gestion et exploitation de traces d'apprentissage.

Le GIP FUN est un opérateur de mutualisation de plateformes techniques à visées pédagogiques, ainsi que de ressources pédagogiques. Outre l'hébergement et la diffusion de cours et de formation à distance, FUN opère des services mutualisés, qui seront enrichis dans les mois à venir.

# Offre de services proposée aux membres FUN-Premium

## 1 • Diffusion d'un nombre illimité de cours sur la plateforme FUN

### Service proposé

La diffusion de cours en ligne reste au cœur des missions de FUN. Les établissements membres FUN-Premium peuvent s'appuyer sur la plateforme FUN pour déployer leurs formations sans limite, en bénéficiant de services n'entraînant pas de surfacturation.

FUN diffuse au cours de l'année autant de sessions de cours que l'établissement le souhaite. Il n'y a pas de quota de diffusion. Cela permet aux établissements de diffuser sans restriction leurs formations, qu'elles soient destinées au grand public, à un public restreint de formation initiale de leur établissement ou qu'elles permettent d'assurer la diffusion scientifique liée à des projets de recherche.

Les plateformes openEdx et Moodle (dans le courant du premier semestre 2025) peuvent être utilisées de manière indifférenciée pour proposer des formations.

La délivrance de badges n'entraîne aucune surfacturation.

Dans le cas de la délivrance de certificats (facturés à l'apprenant), les montants col-

lectés auprès des apprenants sont répartis à 70 % pour l'établissement membre et 30% pour FUN. Ce montant prélevé par FUN permet la prise en charge des frais bancaires et de la surveillance de l'examen conduisant à la délivrance du certificat.

La surveillance à distance des examens est assurée par un prestataire extérieur. Les cas litigieux font l'objet d'une première analyse par l'équipe FUN pour les membres Premium. Ce travail est laissé à la charge des équipes pédagogiques des établissements pour les autres membres.

### Accompagnement des établissements

- Un chef de projets est affecté à l'établissement afin de coordonner les étapes de vie du projet,
- FUN propose une formation illimitée (selon planning) à toute l'équipe pédagogique à l'utilisation de la plateforme et des outils nécessaires pour la mise en ligne, le suivi et l'analyse des résultats des cours,

- L'accompagnement s'étend de la création de l'instance de cours jusqu'à la fin de la session, en passant par la mise en place et le paramétrage des badges et/ou certificats. Un centre d'aide permet d'être en relation avec le chef de projets FUN, pour répondre aux questions liées au fonctionnement des plateformes,
- Mise à disposition de la documentation,
- Mise en place d'un support technique pour les apprenants via tickets, FAQ et articles,
- Un dispositif renforcé de communication est mis en place pour la promotion des cours diffusés par les membres Premium. Des publications sur les réseaux sociaux alertent sur l'ouverture aux inscriptions puis sur le début du cours. Des articles valorisent les formations. Des webinaires assurant la notoriété du cours sont organisés.

### TARIFICATION DE CE SERVICE EN DEHORS DE L'OFFRE FUN-PREMIUM

- ♦ Coût d'une diffusion de MOOC pour un établissement non-membre : 4 500 € HT,
- ♦ Coût d'une diffusion supplémentaire (après dépassement du quota) d'un MOOC pour un établissement membre non-Premium de FUN : 3 500 €,
- ♦ Coût de la délivrance de certificats : les recettes nettes de certification (frais de surveillance et frais bancaires déduits) sont partagées en deux entre l'établissement porteur du cours et FUN.

### ÉCONOMIES ET GAINS GÉNÉRÉS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ♦ L'établissement n'a pas à supporter les coûts de gestion d'une plateforme pédagogique permettant une diffusion massive de formations. Pas de coût d'accompagnement des équipes pédagogiques. Pas de coût de promotion des formations.

## 2. Formations aux compétences transversales sur la plateforme FUN Campus

### Service proposé

La plateforme FUN Campus permet aux établissements la diffusion de cours restreinte à un public donné. Ceci permet notamment aux établissements de diffuser des formations à destination de leurs étudiants, afin de mettre en œuvre une pédagogie reposant sur le principe de la classe inversée par exemple.

Un catalogue de formations variées existe d'ores et déjà sur la plateforme FUN-Campus. FUN met actuellement l'accent sur le développement de formations aux compétences transversales. Les premières formations en cours de développement (disponibles à la rentrée de septembre 2025) concernent les compétences nu-

mériques. Elles ont vocation à couvrir l'ensemble du référentiel Pix, afin de conduire les étudiants jusqu'à la certification Pix.

Un dispositif comparable de formations « clé en main » aux compétences en français écrit est en cours de conception, et sera disponible pour les membres FUN-Premium en 2026. Il permettra d'assurer la préparation des étudiants à la certification écrit+.

Des formations aux compétences transversales enrichiront progressivement notre catalogue (cybersécurité, entrepreneuriat, développement durable, langues vivantes...).

Les membres FUN-Premium peuvent jouer à destination de leurs étudiants au-

tant de sessions des cours de FUN-Campus qu'ils le souhaitent. L'animation de ces sessions (forums, classes virtuelles) est de la responsabilité des équipes pédagogiques des établissements qui les utiliseront.

## Accompagnement des établissements

- Un chef de projets est affecté à votre établissement afin de coordonner les étapes de vie du projet,
- FUN propose une formation illimitée (selon planning) à toute l'équipe pédagogique à l'utilisation de la plateforme et des outils nécessaires pour la mise en ligne, le suivi et l'analyse des résultats de vos cours privatisés,
- FUN met en place une instance de cours qui vous est propre, dans laquelle vous pourrez inscrire vos étudiants et communiquer avec eux par différents moyens (forum, envoi de mails, organisation de classes virtuelles sur la plateforme BBB nationale mise à disposition par le MESR),
- Un accompagnement pour chaque cours : depuis la création de l'instance de cours, jusqu'à la fin de la session, en passant par la mise en place et le paramétrage des attestations de suivi. Un centre d'aide dédié au Réseau vous permet d'être en relation avec votre chef de projets FUN ou d'autres chefs de projets en cas d'absence du vôtre, pour répondre aux questions liées au fonctionnement des composants,
- Mise à disposition de la documentation,
- Un support technique pour vos apprenants via tickets, FAQ et articles,
- Un catalogue de cours, mis à disposition par les établissements membres et partenaires de FUN, qui répondent aux besoins de formations de vos étudiants ou agent.

---

### TARIFICATION DE CE SERVICE EN DEHORS DE L'OFFRE FUN-PREMIUM

- ♦ Membres : 500€ / cours + 1,5€ /apprenant.

---

### ÉCONOMIES ET GAINS GÉNÉRÉS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ♦ Diminution de l'appel à la vacation pour assurer les formations, notamment aux compétences transversales, tout en garantissant une formation homogène des étudiants.
- 

# 3. Formation professionnelle en ligne

## Service proposé

Depuis l'été 2024, FUN commercialise pour le compte des 19 universités partenaires du projet Digital FCU (AMI CMA) une offre de formation professionnelle (formations diffusées via Moodle). Les membres FUN-Premium ont un accès illimité à la plateforme FUN pour y mettre en visibilité et y commercialiser leurs formations professionnelles en ligne.

Un parcours d'achat a été développé de manière à offrir un espace sécurisé et en totale conformité avec les exigences de la formation professionnelle (financeurs, cadre légal et réglementaire). Ainsi, il n'a jamais été aussi simple d'acheter sa formation professionnelle en ligne. Les établissements membres bénéficient d'un espace de commercialisation de leurs actions de formation professionnelle sur une plateforme nationale bénéficiant de 4 millions d'abonnés, à des

tionation de professionnels en reconversion, d'individus désireux d'acquérir de nouvelles compétences, ou encore d'entreprises cherchant à former leurs employés.

L'établissement membre de FUN-Premium est l'organisme de formation. FUN se charge de mobiliser ses forces de communication et de marketing de façon à assurer la promotion des formations. FUN a en charge la contractualisation entre l'apprenant et l'établissement formateur, la vente et l'après-vente.

Le modèle économique pour FUN repose sur un prélèvement d'une partie calculée au plus juste du chiffre d'affaires afin d'assurer le fonctionnement des plateformes (tunnel d'achat, coûts de streaming, coût de personnel, etc.). Le taux de prélèvement par FUN sur le chiffre d'affaires des ventes est fixé à 30 % pour les membres Premium.

Les personnels des établissements membres de FUN-Premium bénéficient d'une réduction.

## Accompagnement des établissements

- Définition des Conditions Générales de Ventes (CGV),
- Établissement des contrats de formation,

- Délivrance des certifications ou micro-certifications,
- Mise en place de la promotion de l'offre auprès des publics cibles :
  - Design et production des vignettes des formations professionnelles, présentes sur le catalogue FUN et en bannière de la vidéo,
  - Promotion des formations professionnelles sur les réseaux sociaux de FUN et des comptes dédiés,
  - Diffusion d'une infolettre par mois spécialisée sur l'offre de formations professionnelles en diffusion aux usagers et une autre en diffusion aux partenaires potentiels,
  - Promotion des webinaires découvertes des formations professionnelles par la diffusion via YouTube et le relais sur les réseaux sociaux.

### TARIFICATION DE CE SERVICE EN DEHORS DE L'OFFRE FUN-PREMIUM

- ◆ Taux de prélèvement sur le Chiffre d'Affaires des ventes fixé à 35 %.

### ÉCONOMIES ET GAINS GÉNÉRÉS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ◆ Ressources propres générées par les ventes de formations,
- ◆ Pas de coût d'une plateforme de vente de formations en ligne,
- ◆ 50 % de réduction sur le tarif des formations Digital FCU pour les personnels des établissements Premium.

# 4. Accès à un système de gestion de contenus d'apprentissage

## Service proposé

Dans le cadre du Plan National de Relance et de Résilience qui a fait suite à la pandémie de Covid-19, FUN a été chargé par le MESR de mettre en place et d'opérer une plate-

forme de classes virtuelles reposant sur l'outil BBB. Cette plateforme, pérennisée par des financements de l'État, est librement accessible aux établissements publics de l'ESR.

En plus de cette plateforme, les membres Premium peuvent utiliser sans restriction

notre système de gestion de contenus d'apprentissage. FUN propose l'enregistrement et le stockage des classes virtuelles, la diffusion de vidéos à la demande (VOD), le partage de documents, le dépôt de fichiers, la planification et l'organisation de webinaires. D'autres fonctionnalités sont en cours de déploiement comme la transcription automatique des vidéos pour sous-titrage dans la langue d'origine ou en langue étrangère.

## Accompagnement des établissements

- L'équipe technique de FUN accompagne les établissements dans la prise en main des outils,
- Mise à disposition de documentations.

# 5 • Production, hébergement et diffusion de vidéos

## Service proposé

FUN met à disposition des membres FUN-Premium son équipe de production audio-visuelle afin d'accompagner les établissements dans leurs productions. Nos services incluent :

- Préproduction : Conseil, conception de scripts et préparation des intervenants,
- Production : Tournage en studio (avec fonds noir, blanc, vert) ou sur site, avec une configuration bi-caméra en 4K,
- Post-production : Montage, motion design, design 3D, étalonnage, mixage audio, sous-titrage et encodage final et transfert FTP,

## TARIFICATION DE CE SERVICE EN DEHORS DE L'OFFRE FUN-PREMIUM

- ♦ Ce service n'est pour le moment pas accessible en dehors de l'offre FUN Premium.

## ÉCONOMIES ET GAINS GÉNÉRÉS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ♦ Utilisation d'un outil de classes virtuelles souverain et conforme au RGPD,
- ♦ Pas d'abonnement nécessaire à un opérateur de classes, virtuelles et de visio-conférences (Zoom, Teams...),
- ♦ Pas d'abonnement à un prestataire de VOD.

- Stockage : les productions réalisées par FUN sont stockées pour l'établissement partenaire dans notre serveur vidéo.

Les membres FUN-Premium peuvent bénéficier annuellement de trois jours de prestation à répartir dans les étapes de fabrication de vidéo (par exemple : un jour de conseil et deux jours de tournage ou un jour de tournage et deux jours de post-production...). Au-delà de ces 3 jours non facturés, les membres FUN-Premium bénéficient d'une réduction de 7% sur les montants de nos prestations proposés dans notre grille tarifaire.

## ÉCONOMIES ET GAINS GÉNÉRÉS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ♦ Pas d'appel à de la prestation extérieure.

# 6. Accompagnement à l'hybridation des formations

## Service proposé

FUN met à disposition des membres FUN-Premium son équipe d'ingénieurs pédagogiques afin que ceux-ci puissent accompagner les équipes de nos membres dans l'hybridation de leurs formations. Les établissements membres FUN-Premium pourront effectuer des demandes explicites d'accompagnement (à distance ou sur site). Après étude de la demande et en fonction des disponibilités de notre équipe d'ingénieurs pédagogiques, FUN organisera un plan d'action afin de satisfaire la demande de l'établissement.

FUN s'engage à assurer 4 jours d'accompagnement animés par 2 ingénieurs pédagogiques. En fonction des demandes des établissements, FUN pourra faire appel à des ingénieurs pédagogiques externes à

notre structure (par exemple les ingénieurs pédagogiques des UNT de L'Université Numérique, qui pourront faire bénéficier les établissements de leurs compétences en matière de Ressources Éducatives Libres et de leur expertise d'un domaine scientifique spécifique).

Si l'accompagnement se déroule sur site, les éventuels frais de mission seront à la charge de l'établissement demandeur.

### TARIFICATION DE CE SERVICE EN DEHORS DE L'OFFRE FUN-PREMIUM

- ♦ Les tarifs journaliers d'intervention de nos ingénieurs pédagogiques sont fixés à 650€ par ingénieur.

### ÉCONOMIES ET GAINS GÉNÉRÉS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ♦ Pas d'appel à de la prestation extérieure.

# 7. Exploitation des traces d'apprentissage (Learning Analytics)

## Service proposé

FUN a développé un Learning Record Store (LRS) permettant le stockage des traces d'apprentissage au format xAPI. Ces traces peuvent provenir de toute application compatible avec le format de traces xAPI, ce qui est le cas des outils proposés par FUN (diffusion de formations, classes virtuelles, forum...). Ce LRS permet de générer des tableaux de bord, pouvant être destinés, entre autres, aux enseignants ou aux apprenants.

FUN mettra à disposition de ses adhérents Premium des tableaux de bord.

Les établissements adhérents à FUN-Premium peuvent utiliser ce LRS en mode SaaS.

## Accompagnement des établissements

- FUN accompagne les établissements dans la prise en main du LRS en mode SaaS.

### TARIFICATION DE CE SERVICE EN DEHORS DE L'OFFRE FUN-PREMIUM

- ♦ Ce service n'est pour le moment pas accessible en dehors de l'offre FUN Premium.

### ÉCONOMIES ET GAINS GÉNÉRÉS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ♦ Pas d'installation d'application sur site.

# Tarifification de l'adhésion FUN-Premium

En 2025, seuls les EPCSCP peuvent adhérer à l'offre FUN-Premium.

La cotisation des membres Premium pour l'année n est fondée sur le nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement l'année n-1.

## TARIFS

### Calcul des cotisations Premium des membres

	Nombre d'étudiants	Coût par étudiant dans la tranche
Tranche 1	0 - 10 000	1,15
Tranche 2	10 001 - 25 000	0,80
Tranche 3	25 001 - 40 000	0,30
Tranche 4	> 40 000	0,10
<b>Cotisation minimum</b>		<b>5 000</b>

**Exemple de cotisation pour 30 000 étudiants :**

10 000 étudiants \* 1,15 € + 15 000 étudiants \* 0,80 € + 5 000 étudiants \* 0,30 € = 25 000 €.

## Lissage des évolutions de cotisations entre 2025 et 2027

Le passage à l'offre FUN-Premium doit permettre aux établissements de générer des économies budgétaires. Mais ces économies budgétaires ne seront pas nécessairement immédiates : les interruptions d'abonnements à des prestataires de services doivent être préparées, l'hybridation des formations aux compétences transversales nécessite des aménagements pédagogiques, etc. Afin de permettre aux établissements d'adapter leurs dispositifs à cette nouvelle offre, et afin de lisser les augmentations de cotisations susceptibles d'être engendrées par le nouveau mode de calcul, nous proposons aux établissements qui le souhaiteront de lisser les augmentations de cotisations jusqu'en 2027, en procédant à une évolution progressive de la cotisation.

Prenons l'exemple de l'Université Clairval – Saint Lumier (44.000 étudiants inscrits en 2023) actuellement adhérente à FUN au niveau 2 (20.000 € de cotisation par an).

Sa cotisation pour accéder à l'offre FUN-Premium est fixée à 28.400 € par an (10.000 étudiants dans la 1ère tranche à 1,15€/étudiant, 15.000 étudiants dans la 2ème tranche à 0,80€/étudiant, 15.000 étudiants dans la 3ème tranche à 0,30€/étudiant, 4.000 étudiants dans la 4ème tranche à 0,10€/étudiant). L'augmentation du niveau de cotisation sera progressive et linéaire : 22.800€ en 2025, 25.600€ en 2026, 28.400€ en 2027.



M A R S 2 0 2 5



[www.france-universite-numerique.fr](http://www.france-universite-numerique.fr)